

FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

Adenia Capital (V) L.P.

Le présent document fournit un résumé de la transaction effectuée par FinDev Canada, incluant un résumé des impacts développementaux, de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques identifiés et des mesures d'atténuation afférentes.



Description de la transaction

Adenia Capital (V) L.P. (le « Fonds » ou « Adenia V ») est un fonds de capital-investissement panafricain qui fournira un financement et un soutien professionnel pour la croissance inclusive et durable des entreprises africaines de taille moyenne. Adenia V est le cinquième fonds géré par Adenia Partners Limited (« Adenia » ou le « gestionnaire ») et il est reconnu comme un fonds phare du Défi 2X en raison de son engagement envers le renforcement du pouvoir économique des femmes.

Détails de la transaction

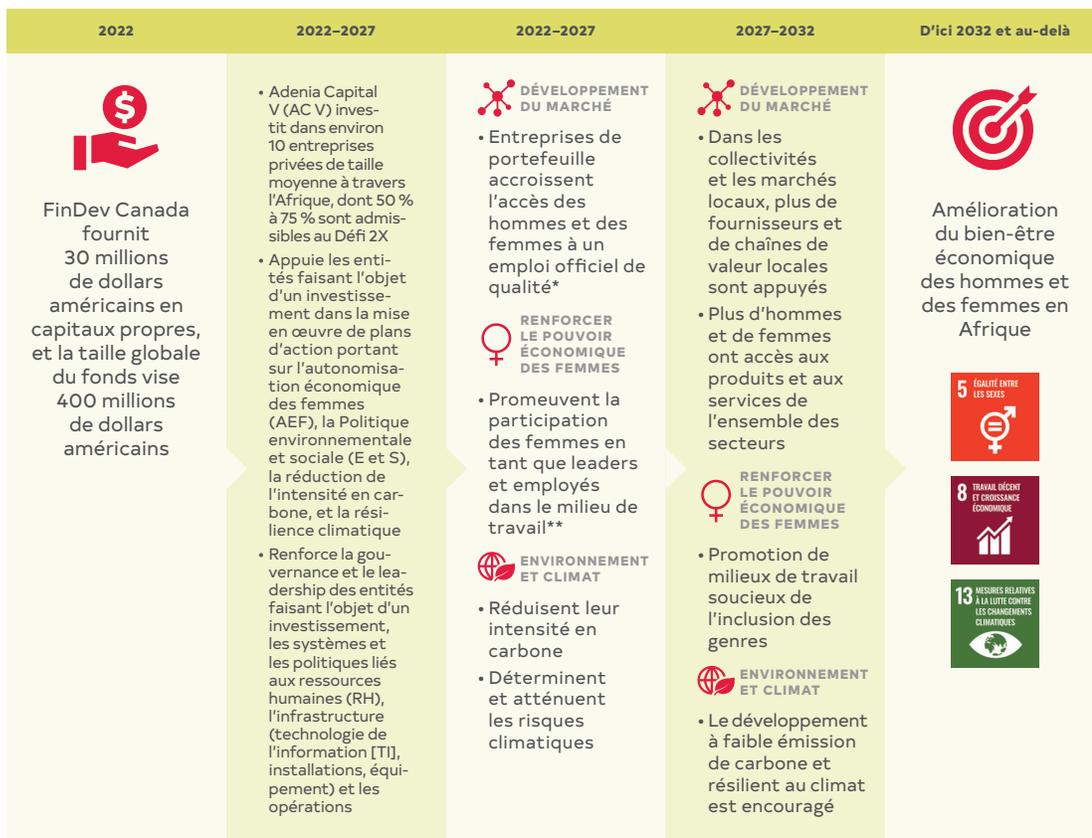
CONTREPARTIE	Adenia Capital (V) L.P. (« Adenia V » ou le « Fonds »)
DOMICILIATION	Maurice
PAYS D'EXPLOITATION	Plusieurs pays d'Afrique
DURÉE DU FINANCEMENT	10 ans
SECTEUR	Services financiers
NORMES DE PERFORMANCE DE LA SFI CATÉGORIE DE TRANSACTION	Catégorie FI-2
PRODUIT FINANCIER	Engagement de fonds
MONTANT DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA	30,0 millions de dollars américains
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	14 juin 2022
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	30 septembre 2022
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION	31 janvier 2023
ADMISSIBILITÉ AU DÉFI 2X	Oui, selon les critères indirects (intermédiaires financiers) et directs (leadership et emploi)

Résumé des impacts prévus sur le développement

La proposition de valeur pour l'impact sur le développement d'Adenia V est la suivante : accroître le bien-être économique des femmes et des hommes en Afrique, ce qui sera réalisé en investissant dans les entreprises de portefeuille et en les aidant à (i) accroître l'accès aux possibilités d'emploi officielles, à (ii) améliorer la qualité des emplois, à (iii) promouvoir l'intégration des sexes au travail, à (iv) améliorer leur infrastructure et leurs normes et à (v) mettre en œuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci. Cette transaction contribuera aux objectifs d'impact sur le développement à long terme de FinDev Canada et aux objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), comme l'illustre la théorie de l'impact du changement ci-dessous.

Défis du développement :

- 86 % de l'emploi en Afrique est officieux, ce qui est une forme d'emploi vulnérable en raison du manque de protection sociale, des droits au travail et des mauvaises conditions de travail¹
- 11% des femmes en âge de travailler en Afrique participent au marché du travail officiel, par rapport à 20 % des hommes²
- Le chômage et l'emploi officieux sont plus fréquents chez les jeunes femmes. Par exemple, en Afrique de l'Est, chez les personnes de 15 à 30 ans, 37 % des femmes sont au chômage, par rapport à 23 % des hommes



INTRANTS

EXTRANTS

RÉSULTATS À COURT TERME

RÉSULTATS À MOYEN TERME

RÉPERCUSSIONS

*En assurant et en améliorant la qualité de l'emploi, Adenia considère que les salaires sont concurrentiels et au-delà des exigences minimales légales, la prestation d'avantages sociaux contribuant au bien-être, aux possibilités de croissance de carrière à la satisfaction au travail.

**Cela supposerait la présence de politiques ou de programmes internes, au-delà des exigences minimales légales, qui favorisent le recrutement, le maintien en poste et l'avancement professionnel des femmes au sein de la population active.



DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

- **Créer des opportunités d'emplois officielles à travers l'Afrique :** Adenia V fournira du capital de croissance aux entreprises de taille moyenne (généralement celles qui comptent de 50 à 500 employés) à travers l'Afrique. Dans un contexte où 86 % de l'emploi sur le continent est informel (sans protection sociale ni droit au travail, et sous réserve de mauvaises conditions de travail), les investissements d'Adenia V généreront des emplois officiels et de qualité avec des salaires concurrentiels, des avantages sociaux, des possibilités de croissance professionnelle et des programmes de formation.¹
- **Soutenir des opérations inclusives et durables :** En tant que signataire des Principes directeurs de la gestion d'impact, Adenia soutient les entreprises du portefeuille afin de promouvoir la diversité en milieu de travail et de rendre les activités durables au fil du temps, ce qui profite aux marchés et aux collectivités où ses sociétés de portefeuille exercent leurs activités.



RENFORCEMENT DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- **Le fonds phare du Défi 2X d'Adenia :** En tant que premier fonds phare du Défi EX d'Adenia, le gestionnaire vise à ce que 50 à 75 % des entreprises de portefeuille du Fonds soient des entreprises admissibles 2X. En outre, Adenia V fera intentionnellement progresser l'égalité entre les sexes et le renforcement du pouvoir économique des femmes en aidant chaque société de portefeuille à mettre en œuvre un plan d'action pour l'égalité entre les sexes adapté et des politiques en matière de genre au cours des deux premières années d'investissement. Cela favorisera la participation des femmes à l'économie officielle, ce qui est important dans un contexte où seulement 11 % des femmes en âge de travailler sont officiellement employées, contre 20 % pour les hommes². Adenia favorise également la représentation des femmes au sein de son équipe et de son leadership.



ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEUR ATTÉNUATION

- **Accroître la résilience des entités émettrices au changement climatique :** Engagée dans une croissance responsable et durable, Adenia soutiendra chaque entreprise de portefeuille dans la réduction de son intensité en carbone et de sa vulnérabilité aux changements climatiques par la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation à cet égard. Pour ce qui est des gestionnaires, Adenia s'engage à devenir carboneutre dans les portées 1 à 3 d'ici 2027.

¹ Organisation internationale du Travail (OIT), [Femmes et hommes dans l'économie informelle](#), 2018

² Organisation de coopération et de développement économiques, [Dynamiques du développement en Afrique 2021 – Transformation digitale et qualité de l'emploi](#), 2021

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Les risques environnementaux et sociaux (E et S) associés à cette transaction proviennent des sociétés de portefeuille individuelles qui recevront des fonds de FinDev Canada. La majorité du portefeuille actuel et proposé du Fonds représentera des secteurs à risque faible à moyen, et on s'attend à ce qu'il comprenne des entreprises présentant des risques E et S propres au site, généralement réversibles et facilement traités par des mesures d'atténuation. Les risques associés aux engagements à long terme peuvent être divers et peuvent déclencher différentes normes de performance de la Société financière internationale (SFI). Les risques potentiels en matière d'E et S seraient liés aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité au travail et aux impacts environnementaux (comme la production de déchets et d'eaux usées, entre autres).

Les risques E et S associés à cette transaction seront atténués par les politiques en matière de ressources humaines et le Système de gestion environnementale et sociale (SGES) du Fonds, qui ont été renforcés par une coopération continue avec plusieurs partenaires de l'institution du financement du développement (IFD) au cours des deux dernières décennies. Des possibilités de renforcement de ces mesures d'atténuation ont été répertoriées lors de la procédure de diligence raisonnable et consignées dans un plan d'action environnemental et social (PAES).

Les politiques d'entreprise d'Adenia sont conçues pour répondre aux normes du pays hôte sur les marchés où elle exerce ses activités. On prévoit qu'Adenia maintiendra la conformité réglementaire sur les marchés où elle exerce ses fonctions.

Cet examen a été réalisé conformément à la Politique environnementale et sociale de FinDev Canada.

Voici une liste indicative des documents clés examinés :

- la liste d'exclusion d'Adenia V;
- les lignes directrices en matière d'éthique et les politiques pertinentes en matière de ressources humaines;
- le Système de gestion environnementale et sociale; et
- les réponses aux questionnaires E et S.

Les normes de performance suivantes de la SFI ont été appliquées dans l'évaluation de FinDev Canada, en plus des exigences du pays hôte et de la note d'interprétation de la SFI sur les intermédiaires financiers :

- Norme de performance 1 de la SFI : Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 de l'IFC : Main-d'œuvre et conditions de travail